

**ARRETE DU MAIRE PORTANT
AUTORISATION TEMPORAIRE DE VOIRIE**

12 rue du Docteur BOILEAU

Le Maire de la commune,

Vu la demande de permission de voirie, présentée par M. GUELARD Florian, SARL ADAM-DELVIGNE sise 68 Ter Grande Rue 88630 COUSSEY, en date du 26/04/2023, portant sur une intervention de modification d'un branchement de câble ENEDIS au 12 rue du Docteur BOILEAU – 54123 VITERNE, à compter du 10/05/2023 pour une durée de 15 jours,

Vu le Code de la Voirie rurale,

Vu le code de l'Administration communale,

Vu les lois 82.213 et 82.623 des 2 mars et 22 juillet 1982 relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route et ses articles R 10-4 modifié par décret n°85.807 du 30 juillet 1985 et 417-10.

Vu le Code des Communes et ses articles L131-1 à L 131-4 et 331-1 à 331-4,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter le dépôt de différents éléments précités, de prévenir les accidents et de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue du Docteur BOILEAU,

ARRETE

Article 1.

A compter du 10/05/2023, la SARL ADAM-DELVIGNE est autorisée à :

- pour une durée de 15 jours, réaliser les travaux nécessités par la modification de branchement de câble ENEDIS,

Article 2. A hauteur de la zone d'emprise des travaux,

- le stationnement est interdit des deux côtés de la chaussée,
- la chaussée est rétrécie,
- la vitesse est réduite à 30 km/h.

Article 3. Des réfléchissants ainsi que des panneaux réglementaires seront mis en place par le demandeur en matière de signalisation à hauteur de la zone d'emprise des travaux.

Article 4. Le demandeur est occupant temporaire du domaine public et veillera à préserver la sécurité des tiers.

Article 5. Le demandeur, M. le Maire et M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Neuves-Maisons sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Viterne, le 27 avril 2023

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VITERNE' and '54123' around a central emblem. The signature is written in a cursive style.